

Agir pour prévenir :

AVOIR UN PLAN
lorsqu'on est à risque de complications en cas d'infection à la COVID-19

La première étape pour se protéger contre la COVID-19 est la vaccination.

Un rappel de vaccin contre la COVID-19 est recommandé à chaque automne, en même temps que le vaccin contre la grippe.

La vaccination est très efficace mais elle ne protège pas à 100%.

Même vaccinée, une personne peut contracter une infection à la COVID-19 et souffrir de complications, PARTICULIÈREMENT SI ELLE EST À RISQUE.



Outil développé par le Réseau québécois d'éducation en santé respiratoire (RQESR)



Cet outil a été réalisé grâce à une subvention à l'éducation octroyée au RQESR par Pfizer SRI



Faites-vous partie d'une des catégories suivantes?

1- Êtes-vous sévèrement immunosupprimé(e)?

2- Avez-vous plus de 60 ans et un des facteurs de risque suivants : âge avancé ou des conditions de santé chroniques comme l'insuffisance rénale ou hépatique, une maladie cardiopulmonaire, le diabète ou l'obésité?



Si vous avez répondu "OUI" à une des questions ET que vous n'avez pas reçu votre vaccin de rappel contre la COVID-19 à l'automne dernier, vous pourriez être à risque de complications si vous contracté la COVID-19.

Dans ce cas, un plan qui comprend un traitement pour réduire la sévérité de l'infection pourrait vous être utile.

Le plan

Dès l'apparition des symptômes:

1- Faites un test de dépistage pour confirmer l'infection.

2- Consultez rapidement votre pharmacien, IPS, ou médecin pour savoir si vous devez initier un traitement antiviral contre la COVID-19.

En quoi consiste ce traitement?

- Il s'agit de comprimés à prendre à la maison pendant 5 jours.
- Il doit être initié **dans les 5 jours** suivant l'apparition des symptômes.

